

Trajectoire familiale des séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 en Belgique

LE BERRE Lénéaïg

Introduction

Selon une citation de F. de Singly (2007) : « Le lien familial est théoriquement en crise depuis la révolution française ». Ce sont en ces termes qu'il résumait l'évolution des modèles familiaux de ces deux derniers siècles. Ils synthétisent la profondeur des changements intervenus sur la morphologie des ménages en Europe depuis la fin de l'Ancien Régime. Dans la période la plus récente, depuis les années 1970, les modes de vie et les structures familiales ont considérablement évolué. On divorce, ou on se sépare, de plus en plus en Europe, pour, le cas échéant, se remettre en couple une deuxième, voire une troisième fois (Prioux, 2006). Les modèles familiaux ont été profondément modifiés dans l'ensemble des pays industrialisés, à l'instar des évolutions observées dans de nombreux pays d'Europe. « La famille a changé. Ce qui pouvait passer il y a trente ans pour une péripétie est désormais reconnu comme une véritable mutation » (Théry, 1998).

Les pays d'Europe occidentale ont effectivement connu des changements sociétaux profonds ces 40 dernières années. Plusieurs études ont décrit ces évolutions et les phénomènes concernés. Comme l'écrit F. Prioux, « Tout change à partir des années 70 (...) dans la plupart des pays occidentaux (...), le nombre de mariages chute rapidement et l'âge au mariage s'élève considérablement ; les divorces se multiplient, (...) ; quant aux naissances hors mariage, leur multiplication est encore plus forte » (Prioux, 2005). Les modes de vie et les structures familiales ont sensiblement évolué depuis les années 70 dans de nombreux pays industrialisés. L'augmentation du divorce, de la cohabitation et des naissances hors mariage, des ruptures d'union et des remises en couple ont modifié la physionomie considérée comme « traditionnelle »¹ de la famille. Ces bouleversements, très restructurants, ont dressé le cadre d'une nouvelle théorie transitionnelle qualifiée de « deuxième transition démographique » (Van de Kaa, 1987, 2004 ; Lesthaeghe et Surkyn, 2006).

Parmi les principales évolutions sociodémographiques observées, la hausse des désunions est l'une des transformations les plus fondamentales consécutives aux bouleversements sociaux contemporains.

¹ Le noyau familial composé des parents biologiques et des enfants.

* Centre de recherche en démographie et sociétés, Université catholique de Louvain.

L'augmentation de la rupture d'union et du recours au divorce apparaît ainsi comme l'une des évolutions les plus importantes de l'histoire sociale contemporaine (Pezzin et Steinberg Schone, 1999). Sous l'impact de ces changements, les parcours empruntés par les ménages se sont beaucoup diversifiés et sont marqués par des événements divers. Les relations partenariales et familiales sont devenues moins stables et prévisibles, et les parcours plus fragiles.

Une séparation va constituer un point de rupture dans la trajectoire familiale d'un individu. L'interruption de la vie commune avec l'ex-partenaire va en effet ouvrir un champ de nouvelles possibilités par le biais d'une remise en couple, de la naissance de (nouveaux) enfants, d'une nouvelle séparation éventuelle, etc. La rupture d'union par séparation intervient donc comme un facteur de « mobilité » sur le plan familial et relationnel, or, les trajectoires familiales des séparés et l'enchaînement des événements qui les composent ont été relativement peu étudiés. En effet, même si quelques travaux se sont intéressés aux « déterminants » de la remise en couple et de la fécondité des 2^{èmes} unions, ceux-ci se sont fréquemment concentrés sur l'analyse des événements, et non pas sur la trajectoire dans sa globalité.

Cette communication est consacrée à l'examen de la trajectoire familiale (observée à quatre premiers janvier successifs) des individus ayant expérimenté une rupture d'union par séparation à 30-39 ans entre 2001 et 2003 en Belgique. Dans une première partie, on tentera de dégager les principales conclusions tirées de quelques travaux menés sur cette thématique et on détaillera les objectifs et les données utilisées pour ce travail ; la deuxième partie sera dédiée à l'identification des trajectoires familiales les plus fréquentes de ces individus. Enfin, on intégrera une variable définissant la séquence d'états la plus souvent empruntée au sein d'un modèle de régression logistique pour lequel les caractères listés ci-dessus constitueront les variables indépendantes.

Objectif et problématique

L'objectif général de cette communication est d'analyser la trajectoire familiale des individus séparés à 30-39 ans en 2001, 2002 et/ou 2003, et ainsi de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des séparés à 30-39 ans en 2001, 2002 et/ou 2003 ? Comment se distribuent-ils selon le sexe, le statut matrimonial, la taille du ménage, la Région et le groupe socio-économique ? Ces répartitions se distinguent-elles de celles calculées pour l'ensemble des séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 ?
- Quelles sont les trajectoires familiales les plus fréquemment empruntées par ces individus (suivies sur quatre premiers janvier successifs) ?
- La trajectoire familiale la plus courante est-elle associée aux caractères susmentionnés ?

Dans le cadre de ce travail, l'union est définie par la vie commune, sous le même toit², que celle-ci ait été légalisée ou non. Les ruptures d'union par séparation sont, par conséquent, identifiées par l'interruption de cette cohabitation. On prendra donc en compte l'ensemble des ruptures d'union intervenues par séparation, qu'elles soient légales ou de fait.

² Les individus sont domiciliés légalement à la même adresse.

D'une manière générale, les observations qui peuvent être tirées de l'analyse de la littérature permettent de mettre en exergue les originalités de la problématique posée par cette communication :

- La prise en compte de l'ensemble des ruptures d'union intervenues par séparation, qu'elles soient légales ou de fait. L'un des constats majeurs est en effet la large focalisation des études sur le seul phénomène « divorce ». Or, compte tenu de la diversité actuelle des modes de vie en couple, il apparaîtrait réducteur de ne pas élargir les analyses, lorsque cela est possible, à toutes les formes de ruptures d'union par séparation ;
- Les articles mentionnés sont principalement centrés sur l'étude de l'évènement « divorce ». Cette communication est notamment orientée sur l'analyse des trajectoires familiales, soit plusieurs séquences d'états, les individus étant suivis sur quatre premiers janvier.

Cet objectif se décline en deux objectifs plus spécifiques, qui s'inscrivent dans les principes du paradigme du parcours de vie (Elder *et al.*, 2003). Le premier consiste à déterminer des parcours familiaux types empruntés par les individus séparés, en suivant l'évolution du type de ménage dans lequel ils résident à plusieurs 1^{ers} janvier successifs. Compte tenu des caractéristiques particulières de cette trajectoire, les analyses se concentreront sur certaines classes d'âges, et plus spécifiquement sur les individus séparés d'âges intermédiaires (30-39 ans), soit les plus nombreux à expérimenter une rupture d'union par séparation. Le second s'articule autour de l'analyse des trajectoires familiales selon le sexe et le type de ménage à la séparation. Ces deux caractères sont régulièrement mentionnés dans les travaux consacrés aux conséquences de la rupture d'union et apparaissent déterminants quant aux trajectoires familiales empruntées.

Outre les variables mentionnées ci-dessus, les trajectoires familiales s'inscrivent également dans des contextes spatiaux et socioéconomiques particuliers. Ainsi, le groupe socioéconomique, la taille du ménage, ou encore le lieu de résidence à la séparation pourraient contribuer à orienter la trajectoire familiale empruntée après une rupture d'union par séparation.

Ainsi, et compte tenu des objectifs spécifiques décrits ci-dessus, les questions de recherche suivantes seront traitées dans le cadre de cette communication. Aux âges intermédiaires (30-39 ans), repère-t-on des trajectoires familiales types à l'issue d'une rupture d'union par séparation, des évènements, des séquences d'états plus fréquents selon le sexe ; le statut matrimonial/la situation de ménage avant la séparation ?

Les trajectoires les plus typiques ainsi identifiées diffèrent-elles selon la région de résidence à la séparation ; le groupe socioéconomique ; ou encore la taille du ménage à la séparation ?

État de l'art

Les facteurs les plus discriminants quant à la survenue (ou non) d'évènements familiaux après une séparation sont analysés dans plusieurs études centrées sur les évènements et les états expérimentés par les séparés. La plupart des travaux relevés analysent la survenue de ces évènements au regard des caractéristiques individuelles des séparés. Les principales conclusions peuvent être résumées comme suit.

L'âge et le sexe comme facteurs de la remise en couple

Les études explorant « les mécanismes qui régissent la recomposition familiale » (Beaujouan, 2010) pointent l'importance de deux caractères quant à la probabilité de remise en couple à l'issue d'une rupture d'union par séparation : le sexe et l'âge.

La littérature consacrée au facteur « âge » est relativement abondante et les conclusions assez concordantes. De Jong Gierveld (2004) souligne que l'âge à la séparation est un déterminant important de la remise en couple³ et que plus la séparation intervient à un âge élevé, plus la probabilité de reformer un couple est faible⁴. S'il semble que l'intensité de la remise en couple diminuerait avec l'âge, plusieurs travaux ont également montré que les hommes recomposeraient plus fréquemment une union que les femmes (de Guibert-Lantoine, 2000 ; de Jong Gierveld, 2004 ; Wu et Schimmele, 2005 ; Clément et Bonvalet, 2006).

Les autres facteurs de la remise en couple

• La présence d'enfants dans le ménage

Plusieurs travaux ont contribué à questionner le lien entre la taille du ménage ou encore le nombre d'enfants et la remise en couple après une rupture en montrant la moindre fréquence des remises en couple et de plus longues phases de célibat chez les individus avec enfants (Beaujouan, 2012 ; De Guibert-Lantoine, 2000). Parmi les résultats de ces recherches, relevons aussi ceux de Ermisch (2002) qui indiquent que les individus qui ont la garde d'un enfant se remettent en couple moins rapidement⁵.

• Le statut matrimonial et le groupe socioéconomique

D'autres caractéristiques sont abordées dans les articles traitant de la remise en couple après une séparation. Parmi celles-ci, notons en particulier le statut matrimonial à la séparation. D'une manière générale, les travaux recensés indiquent que les individus ayant rompu une relation cohabitante ont une probabilité plus élevée de reformer un couple à un horizon donné que ceux ayant été mariés (Wu et Schimmele, 2005 ; Ermisch, 2002).

On peut également souligner que si le lien entre le niveau d'instruction ou la catégorie sociale a été analysé dans quelques travaux de recherche, ces derniers n'aboutissaient pas nécessairement à des conclusions parfaitement convergentes. Si les hommes séparés avec un bon niveau d'instruction issus des catégories socioéconomiques les plus favorisées ont plus de chances de fonder une nouvelle relation, la situation des femmes serait plus complexe : l'appartenance à une catégorie socioéconomique élevée a tendance à retarder le remariage des plus jeunes alors qu'elle accélère celui des femmes ayant rompu plus âgées⁶ (Coleman, Ganong et Fine, 2000, dans de Jong Gierveld, 2004).

³ « Age at dissolution of the former partner relationship is a stronger predictor of repartnering (...) » (de Jong Gierveld, 2004).

⁴ « A higher age at the time of the dissolution influenced the likelihood of repartnering negatively for both men and women » (de Jong Gierveld, 2004).

⁵ « (...) people (...) who have custody of a child (...) repartner more slowly » (Ermisch, 2002).

⁶ « For women, the situation is more complex. High socioeconomic status delays remarriage among younger women and hastens it among women who ended the former partner relationship at relatively older ages » (Coleman, Ganong et Fine, 2000, dans de Jong Gierveld, 2004).

- **Le contexte particulier de la Belgique**

En Belgique, plusieurs études ont été menées sur les différences sociodémographiques entre la Wallonie et la Flandre. Celles de R. Lesthaeghe (1991) ont montré la sécularisation plus précoce du sud du pays et des zones urbaines, et des distinctions socioculturelles de part et d'autre de la frontière linguistique. Des travaux récents semblent confirmer une certaine persistance de ces comportements. Selon une note de la Direction Générale de la Statistique et de l'Information Économique, « Proportionnellement, la Flandre compte plus de personnes mariées et la Wallonie le plus de couples cohabitants non mariés » (DGSIE, 2011). Les études de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Perspective et de la Statistique indiquent également que la Wallonie concentre une part plus importante de ménages monoparentaux (Iweps, 2008).

En conclusion, l'analyse de la trajectoire familiale ne saurait se départir de la prise en compte de certaines variables comme l'âge, le sexe, etc. Pour ce motif, cette étude des trajectoires familiales post-séparation tiendra également compte des caractères les plus saillants relevés dans la littérature. En outre, et compte tenu du caractère singulier de la situation en Belgique, on intégrera aussi la variable « Région » dans les analyses.

Données et méthodes

Données

Les données proviennent du couplage, au niveau individuel, des informations issues du Registre National belge et de l'Enquête socioéconomique de 2001⁷. Le fichier ainsi constitué représente une base de données exhaustive et particulièrement riche.

– La première source, d'origine administrative, est le Registre National. Ce dernier constitue un système d'enregistrement continu et individuel qui renseigne sur les principales caractéristiques sociodémographiques : sexe, date de naissance, résidence, statut matrimonial, etc.

– Les données tirées de l'Enquête socioéconomique de 2001 (ESE-2001) constituent la seconde source d'informations et notamment la variable « groupe social » créée par les chercheurs du projet DESTINY (Lord *et al.*, 2010).

Ces deux sources de données ont été anonymisées et couplées, au niveau individuel, par l'intermédiaire d'un code spécifique. On dispose ainsi, pour la période 1991-2006, d'une base de données individuelle, exhaustive et longitudinale, complétée à deux dates (1991 et 2001) par les informations issues du recensement.

⁷ Il s'agit du dénombrement des individus résidant en Belgique.

Méthodes

La problématique s'inscrit dans le cadre théorique du parcours de vie, et soutient une approche globale des trajectoires. Poursuivant cet objectif, les méthodes appliquées afin d'analyser ces dernières visent à traiter les données sous la forme d'une succession d'états ordonnés (Robette, 2011).

Plus spécifiquement, les trajectoires familiales des individus séparés à 30-39 ans en 2001, 2002 et/2003 seront décrites par la succession des types de ménage, définis à chaque 1^{er} janvier par les valeurs suivantes :

- IH = isolé homme ;
- IF = isolé femme ;
- CSE = couple (marié) sans enfants ;
- CAE = couple (marié) avec enfants ;
- CoS = couple cohabitant sans enfants ;
- CoA = couple cohabitant avec enfants ;
- MH = monoparental dont le chef de ménage est un homme ;
- MF = monoparental dont le chef de ménage est une femme ;
- Aut = autre ménage privé ;
- Col = collectif.

La trajectoire la plus typique ainsi identifiée est ensuite employée, comme variable dépendante, dans des modèles de régressions logistiques au sein desquels les variables indépendantes décrivent, outre les caractères mentionnés précédemment, et compte tenu des éléments relevés dans la littérature, le groupe social, la région de résidence et la taille du ménage à la séparation.

Identification des séparés

Le Registre National est un fichier de type administratif, et le premier travail consiste donc à identifier, indirectement le plus souvent, les sous-populations et/ou les événements d'intérêt et à constituer des fichiers de données pour l'analyse.

Dans notre cas, le premier objectif consistait à identifier les individus ayant expérimenté une rupture d'union par séparation entre 2001 et 2003, selon la définition de la séparation retenue à savoir la fin de la vie en couple sous le même toit. Pour ce faire, on a élaboré une méthodologie se basant sur les valeurs des identifiants ménage à chaque 1^{er} janvier.

Prenons l'exemple des séparations en 2001 : afin d'identifier les individus en couple résidant dans le même ménage au 1^{er} janvier 2001 mais plus au 1^{er} janvier 2002, on a tout d'abord isolé les individus en couple au 1^{er} janvier 2001 et ensuite créé une variable combinant les identifiants ménage au 1^{er} janvier 2001 et au 1^{er} janvier 2002. Si une des valeurs de cette nouvelle variable était comptabilisée deux fois, cela signifiait que les membres du couple résidaient toujours dans le même ménage. Si ce n'était pas le cas, on en déduisait qu'ils ne résidaient plus ensemble et étaient par conséquent séparés. Cette étape s'est également accompagnée du repérage et de la suppression d'une série de situations pour lesquelles l'interruption de cette cohabitation ne pouvait être associée à une séparation du couple (décès, départ en maison de retraite, radiation du Registre National des deux membres du couple, etc.).

En outre, on a fait le choix d'exclure de nos analyses les couples homosexuels (ou du moins identifiés comme tels), pour des raisons liées à leur repérage. Les caractéristiques de certains partenaires identifiés comme homosexuels laissent en effet perplexes quant à l'existence effective d'un lien de couple entre ces individus. Enfin, les individus ayant expérimenté plusieurs séparations entre 2001 et 2003 ne sont comptabilisés, et donc suivis, qu'une seule fois, à partir de la 1^{ère} séparation repérée.

Caractéristiques et les trajectoires familiales des séparés à 30-39 ans

Dans cette première partie, on a systématiquement comparé les distributions calculées pour les séparés à 30-39 ans avec celles de tous les séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 quel que soit l'âge.

Sexe des séparés à 30-39 ans

Tableau 1. Distribution des séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 selon le sexe

Sexe	Séparés à 30-39 ans	
	Effectifs	Pourcentages
Masculin	63 835	51,6
Féminin	59 802	48,4
Total	123 637	100,0

Source : Registre National

On n'observe pas de répartition très déséquilibrée par sexe parmi les séparés à 30-39 ans (tableau 1). Environ 51,6 % sont des hommes et 48,4 % des femmes. La différence entre les deux sexes peut être expliquée par la structure par âges des séparés.

Statut matrimonial et taille du ménage à la séparation

Tableau 2. Distribution des séparés selon le statut matrimonial à la séparation

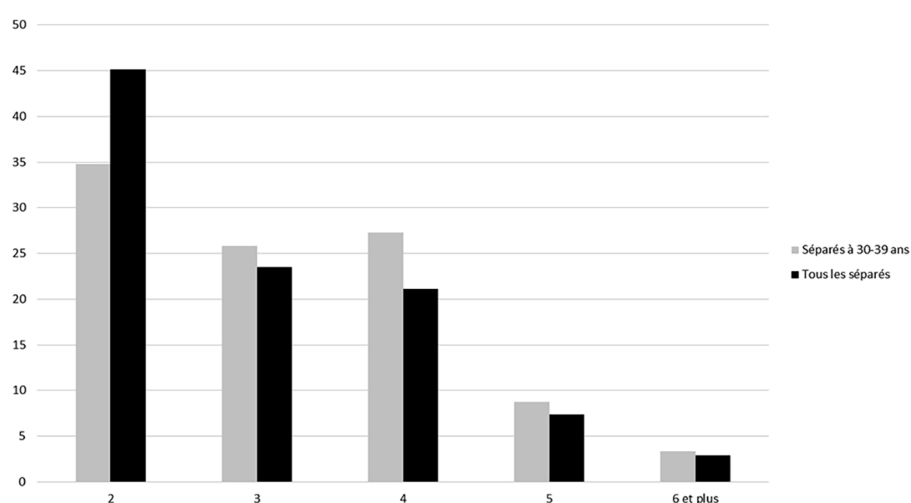
Statut matrimonial	Séparés à 30-39 ans		Tous les séparés	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Cohabitant	48 607	39,3	157 552	45,4
Marié	75 030	60,7	189 330	54,6
Total	123 637	100,0	346 882	100,0

Source : Registre National

Environ 60 % des séparés à 30-39 ans étaient mariés à la séparation et, environ 40 % étaient cohabitants. Cette répartition se distingue légèrement de celle de l'ensemble des séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 pour lesquels on compte 55 % de mariés et 45 % de cohabitants au moment de la séparation. Comme pour le résultat précédent, il s'agit probablement d'un effet d'âge, les séparations des générations plus âgées sont plus souvent des séparations de personnes mariées.

Presque les deux tiers des individus séparés à 30-39 ans résident dans un ménage composé d'au moins trois personnes avant la séparation, soit, très probablement, le couple et un ou des enfants (figure 1) et moins souvent dans les ménages de deux personnes que l'ensemble des séparés.

Figure 1. Distribution des séparés selon la taille du ménage à la séparation



Source : Registre National

À l'inverse, Les proportions de séparés (tous âges confondus) résidant dans un ménage de trois personnes et plus à la séparation sont plus faibles que pour les seuls 30-39 ans (55 % contre 65 % respectivement). C'est un résultat attendu car c'est une classe d'âge où la probabilité d'avoir des enfants dans le ménage est très forte.

Région de résidence

Tableau 3. Distribution des séparés selon la Région à la séparation

Région	Séparés à 30-39 ans		Tous les séparés	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Bruxelles-Capitale	15 498	12,5	44 790	12,9
Flandre	65 565	53,0	177 379	51,1
Wallonie	42 574	34,4	124 713	36,0
Total	123 637	100,0	346 882	100,0

Source : Registre National

La distribution selon la région de résidence (tableau 3) indique que 12,5 % des séparés à 30-39 ans résidaient en dans la région de Bruxelles-Capitale au moment de la séparation. Si ce pourcentage n'est pas très différent de celui calculé pour tous les séparés, il semblerait que ce chiffre soit supérieur à celui calculé pour la distribution de tous les individus vivant en Belgique, puisqu'on compterait environ 9,5 % de la population en Région bruxelloise au début des années 2000. Cette différence pourrait, notamment, être liée à la structure par âges, Bruxelles-Capitale étant souvent qualifiée de Région « jeune », et où les trentenaires pourraient être surreprésentés.

Groupe socioéconomique

La variable « groupe social » mobilisée dans le cadre de ce travail a été créée dans le cadre du projet DESTINY. L'objectif de ce projet était « d'analyser tant longitudinalement que spatialement les inégalités sociales en Belgique (...) et au Luxembourg » (Hermia *et al.*, 2009). Pour ce faire, les chercheurs du projet ont élaboré une méthodologie originale qui a permis la création d'une nouvelle variable situant chaque individu parmi 16 groupes sociaux.

La 1^{ère} étape a reposé sur l'identification des différentes dimensions permettant de mesurer les inégalités sociales. Conformément à la littérature sur le sujet, trois dimensions, avec pour chacune une série de modalités, ont été retenues : le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle et les caractéristiques du logement (Hermia et Eggerickx, 2011).

Le travail a ensuite consisté à mesurer le positionnement de chaque individu sur chacune des modalités de ces trois dimensions (Hermia *et al.*, 2009). En mobilisant les données tirées des résultats du PSBH (Panel démographie Familiale-Belgique), un revenu moyen a été calculé pour chacune des modalités. L'étape suivante s'est articulée autour du regroupement, au sein de classes, des individus partageant des similitudes au regard de ces trois dimensions. Une classification ascendante hiérarchique a été menée considérant toutes les combinaisons de modalités possibles pour ces dernières. L'analyse a ainsi été réalisée sur 7 (éducation)*9 (situation socioprofessionnelle)*10 (logement) catégories, pour un total de 630 groupes théoriques. Cette ultime étape a permis d'aboutir à 16 clusters ou « groupes sociaux » (Lord *et al.*, 2010). Le groupe 1 correspond à la catégorie socioéconomique la plus défavorisée, le groupe 16 à la catégorie la plus favorisée^{8,9}.

La distribution par groupe social des séparés à 30-39 ans et de l'ensemble des séparés (tableau 4) permettent de souligner les éléments suivants :

– Si on regroupe les 16 groupes sociaux en 4 groupes égaux distincts (1-4 5-8, 9-12, 13-16), on constate que les séparés à 30-39 ans se concentrent davantage au sein des groupes sociaux les plus favorisés. En effet, 38 % appartiennent aux 4 groupes les plus favorisés (groupes 13-16) contre 10,5 % sont dans les 4 groupes les plus défavorisés.

⁸ Les groupes sociaux sont définis en annexe.

⁹ L'estimation de la qualité des données a constitué une étape importante du travail réalisé par les chercheurs du projet DESTINY. En effet, « Si les informations du Registre National sont considérées comme très fiables depuis le début des années 1990, on ne peut pas en dire autant des données des deux derniers recensements » (Hermia *et al.*, 2009). La collecte des informations ne s'étant pas déroulée de manière optimale, le groupe social n'est pas renseigné pour la totalité des individus. Une étude réalisée sur les résultats de 2001 indiquait ainsi que le groupe social n'avait pu être défini pour environ 19 % des résidents en Belgique (Hermia *et al.*, 2009).

– Plus de séparés, tous âges confondus appartiennent aux groupes 1-4 (14,5 % contre 10,5 % pour les séparés à 30-39 ans) et aux groupes intermédiaires 5-8 (21,3 % contre 19 %) que les seuls séparés à 30-39 ans. À l'instar des résultats précédents, on peut supposer que la structure par âges explique ces différences, certaines tranches d'âges (les jeunes, les pensionnés, etc.) étant, par définition, dans des situations économiques plus fragiles.

Tableau 4. Distribution des séparés selon le groupe social en 2001

Groupe social 2001	Séparés à 30-39 ans		Tous les séparés	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
1	2 344	2,7	8 991	3,6
2	1 441	1,6	4 523	1,8
3	5 389	6,1	18 563	7,5
4	80	0,1	3 965	1,6
5	4 717	5,3	11 775	4,7
6	2 579	2,9	10 614	4,3
7	66	0,1	3 693	1,5
8	9 397	10,6	26 890	10,8
9	1 261	1,4	4 244	1,7
10	6 983	7,9	15 212	6,1
11	14 829	16,8	35 102	14,1
12	5 430	6,1	17 895	7,2
13	13	0,0	1 800	0,7
14	12 426	14,1	32 265	13,0
15	9 329	10,6	22 518	9,1
16	12 076	13,7	30 414	12,2
Total	88 360	100,0	248 464	100,0
	Valeurs manquantes = 35 277		Valeurs manquantes = 98 418	

Source : Registre National, ESE-2001, PSBH, SILC-Belgique

Trajectoires familiales (du 1^{er} janvier t + 0 au 1^{er} janvier t + 3)

Après avoir décrit les caractéristiques des séparés, nous allons nous intéresser à leurs trajectoires familiales à partir de leurs situations à quatre 1^{ers} janvier successifs, du 1^{er} janvier qui précède la séparation (1^{er} janvier t + 0) jusqu'au 1^{er} janvier t + 3. Plusieurs outils ont été mobilisés pour décrire et illustrer les trajectoires. Le premier est la distribution des trajectoires les plus fréquemment empruntées.

Séquences les plus fréquentes

Tableau 5. Distribution des séparés selon les 10 séquences les plus fréquentes

Trajectoires familiales ^a	Effectifs	Pourcentages
Couple marié avec enfants/1-Monoparental femme/3	16 529	32,4
Couple marié avec enfants /1-Isolé homme/3	8 160	16,0
Couple cohabitant sans enfant/1-Isolé homme/3	5 718	11,2
Couple cohabitant avec enfants/1-Monoparental femme/3	5 224	10,2
Couple cohabitant sans enfant /1-Isolé femme/3	3 880	7,6
Couple cohabitant avec enfants/1-Isolé homme/3	2 914	5,7
Couple marié sans enfant/1- Isolé homme/3	2 718	5,3
Couple marié sans enfant/1-Isolé femme/3	2 058	4,0
Couple marié avec enfants/1- Couple cohabitant avec enfants/3	1 977	3,9
Couple marié avec enfants/1-Monoparental homme/3	1 795	3,5
Total	50 973	100,0

^a Les trajectoires sont présentées de la façon suivante : le type de ménage (défini par les valeurs de la variable n2tymen) associé au nombre de 1^{ers} janvier pour lesquels on observe ce statut

Source : Registre National

Les individus séparés en 2001, 2002 et/ou 2003 (123.637 personnes) empruntent majoritairement les trajectoires « couple marié avec enfants/1-monoparental féminin/3 » (13,4 %) et « couple marié avec enfants/1-isolé homme/3 » (6,6 %). Si on ne retient que les individus appartenant aux 10 séquences les plus courantes (50.973 individus sur 123.637), ce sont 32 % et 16 % respectivement qui suivent ces deux trajectoires. L'observation des dix séquences les plus fréquentes montre donc que les séparés demeureraient¹⁰, tout au long de la période d'observation, au sein de deux principaux types de ménages après la rupture d'union :

- Le type « monoparental féminin » ;
- Le type « isolé homme ».

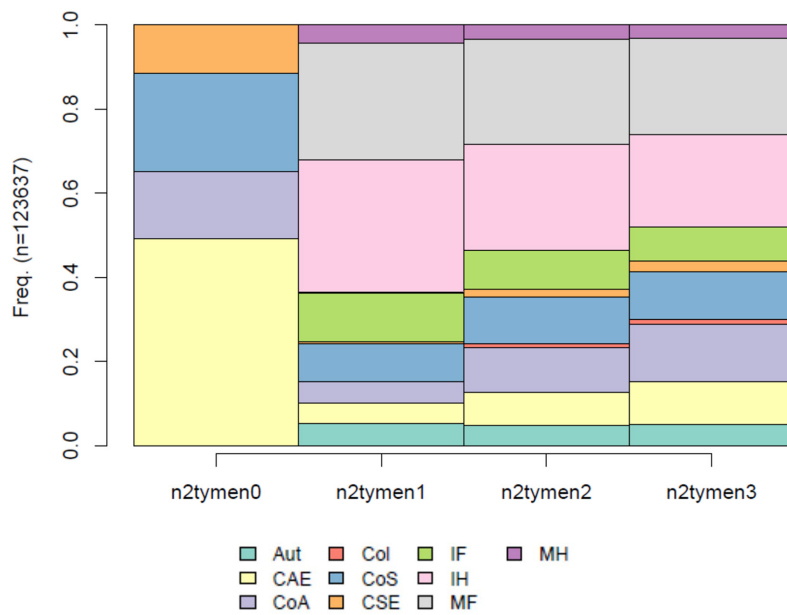
Considérant les 10 trajectoires les plus fréquentes, environ 46 % des individus demeureraient en situation de monoparentalité et pratiquement la moitié dans un ménage de type « isolé », quel que soit le type de ménage dans lequel ils vivaient avant la séparation.

Chronogramme

Le chronogramme (figure 2) illustre la répartition des individus selon les différents états familiaux à chaque 1^{er} janvier (t + 0 à t + 3). Environ la moitié des individus vivent en « couple marié avec enfants » avant la séparation (au 1^{er} janvier t + 0).

¹⁰ Compte tenu de ce qu'il nous est possible d'observer.

Figure 2. Répartition des différents états à chaque 1^{er} janvier



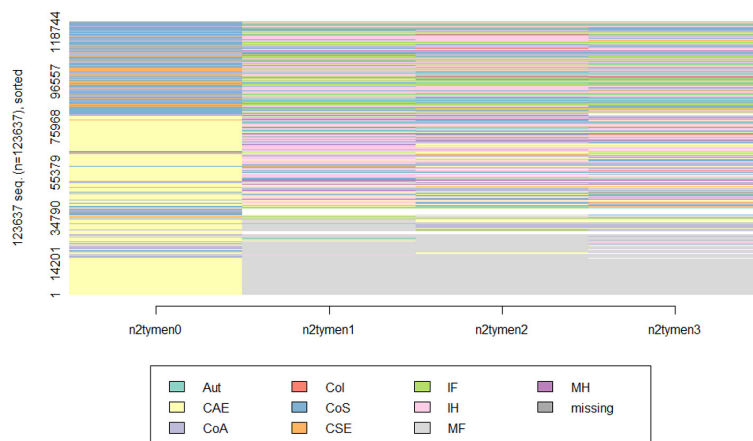
Source : Registre National

Un an après la séparation, la plupart de ces individus vit soit en ménages de type « monoparental féminin » (43 %) et « isolé homme » (32 %) (1^{er} janvier t+1). Aux premiers janvier suivant, ces proportions ont toutefois tendance à diminuer et la part des personnes remise en couple après divorce ou séparation augmente. Ces résultats n’augurent toutefois en rien la complexité des trajectoires au niveau individuel.

Tapis des séquences triées

Cette complexité des parcours est illustrée par le tapis des séquences individuelles (figure 3) dans lequel chaque état est figuré par une couleur distincte, et chaque trajectoire (individuelle) par une ligne horizontale.

Figure 3. Distribution des trajectoires familiales individuelles du 1^{er} janvier t+0 au 1^{er} janvier t+3



Source : Registre National

Trajectoires familiales distinguées par sexe

La figure 3 montre que, même si l'enchaînement des couleurs révèle la diversité des trajectoires empruntées, on peut identifier qu'une part relativement importante d'individus suit la trajectoire « couple marié avec enfants/1-monoparental féminin/3 ».

Compte tenu des principales trajectoires identifiées, il apparaît que la distinction par sexe pourrait permettre d'approfondir certains de ces résultats.

• Les hommes

Tableau 6. Distribution des 10 séquences les plus fréquentes parmi les hommes séparés

Trajectoires familiales	Effectifs	Pourcentages
Couple marié avec enfants/1-Isolé homme/3	8 160	12,8
Couple cohabitant sans enfant/1-Isolé homme/3	5 718	9,0
Couple cohabitant avec enfants/1-Isolé homme/3	2 914	4,6
Couple marié sans enfant/1-Isolé homme/3	2 718	4,3
Couple marié avec enfants/1-Monoparental homme/3	1 789	2,8
Couple marié avec enfants/4	987	1,5
Couple marié avec enfants/1-Isolé homme/2-Couple cohabitant sans enfant/1	885	1,4
Couple cohabitant sans enfant/1-Isolé homme/1-Couple cohabitant sans enfant/2	826	1,3
Couple cohabitant sans enfant/1-Isolé homme/2-Couple cohabitant sans enfant/1	819	1,3
Couple marié avec enfants/1	784	1,2

Source : Registre National

À l'issue d'une séparation, la plupart des hommes de 30-39 ans vivent en ménage « isolé ». Si l'on compte uniquement les individus empruntant les 10 premières séquences (25 600 sur 63 835 hommes), 76 % demeurent en situation d'isolés du 1^{er} janvier t + 1 au 1^{er} janvier t + 3, et 86 % sont isolés au 1^{er} janvier t + 1.

• Les femmes

La situation des femmes séparées se distingue sensiblement de celle de leurs homologues masculins. En effet, contrairement à ces derniers, les séquences d'états familiaux les plus fréquemment empruntées se caractérisent par le maintien ou le passage par l'état « monoparental » après la séparation.

Les dix trajectoires les plus fréquentes concernent environ 57 % de ces femmes. Parmi celles-ci, 62 % demeurent en situation de monoparentalité aux différents points d'observation et 12 % transitent par un ménage de type « monoparental ». Ce résultat était attendu puisque la garde des enfants est, le cas échéant, plus fréquemment confiée à la mère (Casman *et al.*, 2007)

Tableau 7. Distribution des 10 séquences les plus fréquentes parmi les femmes séparées

Trajectoires familiales	Effectifs	Pourcentages
Couple marié avec enfants/1-Monoparental femme/3	16 235	27,1
Couple cohabitant avec enfants/1-Monoparental femme/3	5085	8,5
Couple cohabitant sans enfant/1-Isolé femme/3	3880	6,5
Couple marié sans enfant/1-Isolé femme/3	2058	3,4
Couple marié avec enfants/1-Monoparental femme/2-Couple cohabitant avec enfants/1	1554	2,6
Couple marié avec enfants/1-Monoparental femme/1-Couple cohabitant avec enfants/2	1545	2,6
Couple marié avec enfants/1- Couple cohabitant avec enfants/3	1247	2,1
Couple marié avec enfants/1- Monoparental femme/1- Couple marié avec enfants/2	977	1,6
Couple marié avec enfants/1-Isolé femme/3	897	1,5
Couple cohabitant sans enfant/4	675	1,1

Source : Registre National

Maintien en situation de monoparentalité des séparés à 30-39 ans en 2001, 2002 et/ou 2003

Au sein des séparés à 30-39 ans, une part relativement importante d'entre eux demeurent en situation de monoparentalité durant toute la période d'observation (trois 1^{ers} janvier successifs après la rupture d'union).

Afin d'approfondir les analyses descriptives par une analyse par régression logistique, on a fait le choix de créer une variable qui décrit le maintien (ou non) en situation de monoparentalité au cours des trois années après la rupture d'union par séparation. La variable dépendante a été créée de la façon suivante :

- Les individus qui ne sont pas observés dans un ménage monoparental aux 1^{ers} janvier $t + 1$, $t + 2$ et $t + 3$ prennent la valeur 0 ;
- La modalité 1 a été imputée aux individus restant en situation de monoparentalité, c'est-à-dire aux individus observés dans un ménage de type monoparental aux 1^{ers} janvier $t + 1$, $t + 2$ et $t + 3$.

Les variables indépendantes retenues sont :

- Le sexe ;
- Le statut matrimonial à la séparation ;
- La taille du ménage à la séparation ;
- La Région de résidence à la séparation ;
- Le groupe social, mesuré en 2001.

Plusieurs modèles de régression logistique ont été réalisés. En effet, on a procédé dans un 1^{er} temps, à une estimation des effets bruts de chacune des variables indépendantes. On a ensuite intégré ces

dernières « en cascade » de façon à « vérifier si les coefficients β (ou les odd ratios) de la variable (ou des variables) indépendante(s) d'intérêt restent stables en présence des autres variables prises en compte dans le modèle » (Masuy-Stroobant et Costa, 2013).

On a finalement produit deux derniers modèles dont les résultats figurent ci-dessous (tableau 8)¹¹ en intégrant les variables dans un ordre qui a semblé pertinent compte tenu de leur importance dans la littérature sur le sujet^{12,13}.

Les principaux résultats peuvent être résumés ainsi :

- La variable « sexe » semble centrale quant au maintien en situation de monoparentalité. Quel que soit le modèle, les femmes ont significativement plus de risques de demeurer en situation de monoparentalité. Cet élément confirme les résultats descriptifs ci-dessus, et est conforme à ce qui est mentionné dans la littérature.
- Le résultat obtenu pour la variable « Type de ménage » est assez intéressant. Alors que le maintien en situation de monoparentalité de « marié » est supérieur à « cohabitant », cela s'inverse après l'introduction de la variable « Taille du ménage ». Ainsi dans les modèles 3 (sans prise en compte du groupe social) et 4 (modèle complet), mais également dans le modèle 2 (en annexe), le maintien en situation de monoparentalité des personnes « mariées » est inférieur à celui des « personnes cohabitantes ».
- La taille du ménage semble être un élément saillant quant au maintien en situation de monoparentalité. En choisissant la valeur « 3 personnes » comme modalité de référence, on souhaitait fixer comme proxy la présence probable d'un enfant comme base de comparaison. Le maintien en situation de monoparentalité d'un ménage de « 3 personnes » est légèrement moins élevé que ceux ayant une taille plus élevées (« 4 », « 5 » et « 6 et plus »). Notons également que le risque n'augmente plus lorsqu'on passe de « 5 personnes » à « 6 personnes et plus ».
- La robustesse des effets des variables « Région » et « Groupe social » semble plus contestable, puisque les valeurs et les niveaux de signification des odd ratios varient d'un modèle à l'autre et/ou en comparaison des effets bruts calculés. Relevons simplement que le maintien en situation de monoparentalité des groupes sociaux intermédiaires est significativement inférieur au groupe le plus défavorisé (« 1 »), ce dernier ayant été choisi comme référence.

¹¹ Les résultats complets figurent en annexe.

¹² Sauf l'âge, puisque l'analyse est focalisée sur des individus déjà distingués selon le groupe d'âges à la séparation (30-39 ans).

¹³ Le choix d'intégrer le groupe social après les autres variables est lié au nombre de valeurs manquantes qui diminue le nombre d'unités sur base desquelles les résultats sont produits.

Tableau 8. Modèle du maintien en situation de monoparentalité

	n	%	Effets bruts			Modèle 3			Modèle 4		
			β	OR	Sig.	β	OR	Sig.	β	OR	Sig.
<i>Sexe</i>											
Masculin (réf.)	63 835	51,6									
Féminin	59 802	48,4	2,7029	14,923	***	2,8000	16,445	***	2,7008	14,891	***
Total	123 637	100,0									
<i>Type de ménage</i>											
Cohabitant (réf.)	48 607	39,3									
Marié	75 030	60,7	0,8120	2,252	***	-0,1080	0,898	***	-0,1512	0,860	***
Total	123 637	100,0									
<i>Taille du ménage</i>											
2	43 008	34,8	-3,3262	0,036	***	-3,5259	0,029	***	-3,7044	0,025	***
3 (réf.)	31 889	25,8									
4	33 710	27,3	0,2256	1,253	***	0,1875	1,206	***	0,1954	1,216	***
5	10 849	8,8	0,3439	1,410	***	0,2530	1,288	***	0,2772	1,319	***
6 et plus	4 181	3,4	0,3800	1,462	***	0,1994	1,221	***	0,2737	1,315	***
Total	123 637	100,0									
<i>Région</i>											
Bruxelles (réf.)	15 498	12,5									
Flandre	65 565	53,0	0,1594	1,173	***	-0,2737	0,761	***	-0,3363	0,714	***
Wallonie	42 574	34,4	0,4646	1,591	***	0,0202	1,020	ns	-0,0410	0,960	ns
Total	123 637	100,0									
<i>Groupe social</i>											
1 (réf.)	26 013	29,4									
2	23 073	26,1	-0,3228	0,724	***				-0,1079	0,898	***
3	17 869	20,2	-0,5816	0,559	***				-0,1597	0,852	***
4	21 405	24,2	-0,2407	0,786	***				0,0756	1,079	**
Total	88 360	100,0									

Source : Registre National

Conclusion

L'étude des caractéristiques des séparés à 30-39 ans en 2001, 2002 et/ou 2003 en Belgique et de leur trajectoire familiale après une séparation met en exergue les éléments suivants. L'analyse des

trajectoires montre qu'une proportion importante de séparés transite par deux états principaux : « monoparental » et « isolé ». En outre, une proportion notable d'individus séparés demeure dans ces états après la séparation et jusqu'au 1^{er} janvier $t + 3$.

Hommes et les femmes séparés ont des trajectoires différentes. En effet, ces dernières se retrouvent bien plus fréquemment en situation de monoparentalité alors même que leurs homologues masculins vivent « isolés ». Ce résultat est assez attendu, dans la mesure où la garde des enfants est souvent confiée à la mère.

Les résultats obtenus ne permettent toutefois pas de déterminer si les hommes reforment en couple plus fréquemment ou plus rapidement que les femmes. En effet, une telle étude nécessiterait une analyse plus approfondie des trajectoires, suivies sur une durée plus longue, ce que les données à notre disposition ne permettent de réaliser. Cependant, la littérature consacrée aux remises en couple indique que la présence d'enfants serait associée à une plus grande difficulté de refonder une union (Ermisch, 2002). D'une manière générale, on peut ainsi supposer que les hommes ont une probabilité plus grande de trouver un nouveau partenaire rapidement.

L'étude du maintien en situation de monoparentalité semble confirmer les résultats obtenus par l'analyse descriptive des trajectoires. Deux caractéristiques sont particulièrement importantes : la taille du ménage avant la séparation, et le sexe. Ces résultats confirment certains des éléments relevés dans la littérature. Il convient toutefois de rester prudent quant à leur interprétation. Comme mentionné, si le couple avait des enfants, ces derniers sont plus fréquemment amenés à vivre avec la mère après la rupture. Ce travail doit être l'objet d'une étude plus approfondie. L'objectif est de construire des modèles stratifiés par sexe qui permettront de mieux appréhender ces phénomènes.

Références bibliographiques

- Beaujouan E. 2012. Repartnering in France: The role of gender, age and past fertility, *Advances in life course research* 17, p. 60-89.
- Beaujouan E. 2010. Les séparations au fil des unions. Répétition, apprentissage ?, in Régnier-Loilier A. (dir.), Photos de familles. Premiers résultats de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, Ined, Les Cahiers de l'Ined, 18 p.
- Casman M.T., Simays C., Bulckens R., Mortelmans D. 2007. *Familles plurielles, politiques familiales sur mesure ?*, Éditions Luc Pire, 345 p.
- Clément C., Bonvalet C. 2006. *Les Espaces de vie des familles recomposées*, PUCA, Recherches (161), Paris, 138 p.
- De Guibert-Lantoine C., 2000. Remise en couple après rupture de la première union, *Actes du colloque de l'Aidelf, Byblos*, 13 p.
- De Jong Gierveld J., 2004. Remarriage, unmarried cohabitation, living apart together: partner relationships following bereavement or divorce, *Journal of marriage and family*, 7 p.
- De Singly F., 2007. *Le lien familial en crise*, Rue d'Ulm, 61 p.
- Direction Générale de la Statistique et de l'Information Économique. 2011. Les relations des Belges, *À la une* 2011.

- Elder G. H., Kirkpatrick Johnson M., Crosnoe R. 2003. The Emergence and Development of Life Course Theory, in *Handbook of the Life Course*, J.T. Mortimer, M.J. Shanahan, New York, pp. 3-19.
- Ermisch J. 2002. Trying again: repartnering after dissolution of a union, *Working Papers of the Institute for Social and Economic Research*, paper 2002-19. Colchester: University of Essex.
- Hermia J-P., De Maesschalck F., Lord S., Eggerickx T., Kesteloot C., Gerber P., Sohn C. 2009. Facteurs de précarité au niveau individuel : vers une typologie dynamique des inégalités sociales à l'échelon infra-communal, *XXVI^e Congrès international de la population*, 20 p.
- Hermia J-P, Eggerickx T. 2011. La transmission de la précarité en Belgique : analyses intergénérationnelles exploratoires (1991-2001), *Démographie et sociétés*, Document de travail, 38 p.
- Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique. 2008. *Les facteurs de précarité*, 121 p.
- Lesthaeghe R., Surkyn J. 2006. When history moves on: The foundations and diffusion of a second demographic transition, Paper presented at the seminar on « Ideational perspectives on international family change », Population Studies Center, Institute for Social Research (ISR), University of Michigan, 34 p.
- Lesthaeghe R. 1991. Moral control, secularization and reproduction in Belgium (1600-1900), *Historiens et Populations. Liber Amicorum Etienne Hélin*, SBD-Académia, Louvain-la-Neuve, pp. 259-279.
- Lord S., Gerber P., Sohn C., Eggerickx T., Hermia J-P., Kesteloot C., De Maesschalck F. 2010. An innovative method to grasp social inequalities evolution on the territory, In : *CEAPS/GEODE Working Paper*, 40 p.
- Masuy-Stroobant G., Costa R. (dir.). 2013. *Analyser les données en sciences sociales*, P.I.E. Peter Lang, 301 p.
- Pezzin L., Steinberg Schone B. 1999. Parental marital disruption and intergenerational transfers of lone elderly parents and their children, *Demography*, Vol. 36, No. 3, 287-297, 10 p.
- Prioux F. 2006. Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens, *Population et Sociétés n° 422*, INED, 4 p.
- Prioux F. 2005. Mariage, vie en couple et rupture d'union sous l'angle de la démographie, *Informations sociales*, CNAF, 12 p.
- Robette N. 2011. *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, collection « Les Clefs pour... », CEPED, 86 p.
- Théry I. 1998. *Couple, filiation et parenté aujourd'hui, le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux, ministre de la Justice, Paris, Odile Jacob, 366 p.
- Van de Kaa D. J. 1987. Europe's Second Demographic Transition, *Population Bulletin 42(1)*, 58 p.
- Van de Kaa D.J. 2004. Is the Second Demographic Transition a useful research concept? *Questions and answers (eds)*, Vienna Yearbook of Population Research. Vienna: Austrian Academy of Sciences, 6 p.
- Wu Z., Schimmele C. 2005. Repartnering after first union disruption, *Journal of marriage and family*, 9 p.

Annexes

Description des groupes sociaux en 2001

Groupe	NE	CSP	Log	Niveau d'éducation	CSP	Logement
1				Sans dipl., Primaire, Sec. inférieur	Chôm., A la maison, Pens.	Locataire (Insalubrité, Salubrité, Salubrité + Téléphone et 1 pièce/pers.)
2				Sec. supérieur, Supérieur	Chôm., A la maison, Pens.	Locataire (Insalubrité, Salubrité, Salubrité + Téléphone et 1 pièce/pers.)
3				Sans dipl., Prim., Sec. Inf., Sec. sup.	Chômeur, A la maison	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Prop. (Insal., Salub., Salub. + Tél. et 1 p./p.)
4				Sans dipl., Prim., Sec. Inf., Sec. sup.	Pensionné	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Prop. (Insal., Salub., Salub. + Tél. et 1 p./p.)
5				Sans dipl., Primaire, Sec. inférieur	Actif occupé	Locataire (Insalubrité, Salubrité, Salubrité + Téléphone et 1 pièce/pers.)
6				Sans dipl., Prim., Sec. Inf., Sec. sup.	Chômeur, A la maison	Propriétaire (Salubrité + Tél. + 1 pièce/pers. + Chauffage central)
7				Sans dipl., Prim., Sec. Inf., Sec. sup.	Pensionné	Propriétaire (Salubrité + Tél. + 1 pièce/pers. + Chauffage central)
8				Sans dipl., Primaire, Sec. inférieur	Actif occupé	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Prop. (Insal., Salub., Salub. + Tél. et 1 p./p.)
9				Supérieur	Chômeur, A la maison	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Propriétaire
10				Sec. supérieur, Supérieur	Actif occupé	Locataire (Insalubrité, Salubrité, Salubrité + Téléphone et 1 pièce/pers.)
11				Sec. Supérieur	Actif occupé	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Prop. (Insal., Salub., Salub. + Tél. et 1 p./p.)
12				Sans dipl., Primaire, Sec. inférieur	Actif occupé	Propriétaire (Salubrité + Tél. + 1 pièce/pers. + Chauffage central)
13				Supérieur	Pensionné	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Propriétaire
14				Sec. Supérieur	Actif occupé	Propriétaire (Salubrité + Tél. + 1 pièce/pers. + Chauffage central)
15				Supérieur	Actif occupé	Loc. (Salub. + Tél. + 1 p./p. + Chauff. centr), Prop. (Insal., Salub., Salub. + Tél. et 1 p./p.)
16				Supérieur	Actif occupé	Propriétaire (Salubrité + Tél. + 1 pièce/pers. + Chauffage central)

Tableau repris de Eggerickx T., J.-P. Hermia *et al.* 2009

Source : Base DESTINY (Belgique) – DGSIE – Recensement de 1991, ESE-2001, Registre National, PSBH, SILC-Belgique

